

Une candidate pour la gauche

Ghislaine Kounowski, candidate de la « gauche et des écologistes », se présente à l'élection législative partielle de janvier, dans la première circonscription.

Alban Gourgousse

alban.gourgousse@centrefrance.com

C'est une campagne éclair. Les candidats à l'élection législative partielle n'ont que quelques semaines pour exposer leur programme aux électeurs de la première circonscription du Loiret (Orléans Saint-Marceau et La Source, Olivet, Beaugency, Cléry-Saint-André...). Parce que le premier tour se déroulera le dimanche 18 janvier 2026. Et, si nécessaire, le second tour aura lieu le dimanche 25 janvier.

« Les gens sont perdus »

« Les gens sont perdus ! », lance Ghislaine Kounowski, candidate depuis hier de la « gauche et des écologistes » à cette élection législative partielle. « Il y a une crise de confiance des gens dans la représentation au niveau national. Malheureusement, ce qui se passe avec Mme Rist va dans le mauvais sens. C'est-à-dire



GAUCHE. Ghislaine Kounowski, entourée de son suppléant Bertrand Hauchecorne (à droite) et de Jean-Pierre Sueur. PHOTO A.G.

qu'on a une candidate qui s'est présentée pour la députation. Qu'elle devienne ministre, il n'y a pas de problème. Mais pourquoi son suppléant ne devient pas député ? Elle se représente pour être élue, redevenir ministre et que sa suppléante (Marie-Philippe Lubet) prenne sa place. Les gens n'y comprennent rien. Ils ne comprennent pas ce qui se passe. Cette attitude est irresponsable et insincère. On ne joue pas avec un mandat national, simplement pour assurer sa carrière politique. »

Elle ajoute : « Dans les papiers que l'on doit remplir pour les candidatures, il est bien noté que le suppléant s'engage à remplacer le titulaire, au cas où... On doit même l'écrire à la main. »

Hier, Ghislaine Kounowski a présenté son suppléant : Bertrand Hauchecorne, maire de Mareau-aux-Prés depuis 1995. « Nous sommes des élus de terrain et de proximité, expose-t-elle. Notre engagement au niveau national est là pour remettre en avant la proximité dans la représentation parlementaire. »

La candidate, qui s'était désistée au second tour en 2024, pour faire barrage au RN, donne des chiffres qui donnent espoir à la gauche : 8.000 votes au premier tour en 2017 (pour toutes les voix de gauche pour trois candidats), 11.000 votes en 2022 (elle se présente sous l'étiquette Nupes) et 16.700 votes en 2024 (elle finit à 69 voix de Stéphanie Rist au premier tour). « On progresse ! », conclut la candidate de la gauche « traditionnelle ».

Quel sera son score en 2026 ? Première réponse le dimanche 18 janvier. ■

VOTE

Ce scrutin fait suite à la nomination de Stéphanie Rist, députée (Renaissance) de la circonscription depuis 2017, au ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, le 12 octobre 2025. Un poste incompatible avec le mandat de député. Mais son suppléant, Stéphane Chouin, maire de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, n'a pas souhaité siéger à l'Assemblée nationale, pour pouvoir rester maire.